

Axe 11



Vue aérienne du village fortifié du XII^e siècle de la Garde-Freinet (Var), qui a fait l'objet de fouilles par l'Inrap en 2014 (cliché Ch. Hussy, DRAC-SRA Provence-Alpes-Côte d'Azur).

Les constructions élitaires, fortifiées ou non, du début du haut Moyen Âge à la période moderne

Les dernières décennies, tout particulièrement depuis les années 1990 et la définition d'un programme dédié au château, ont connu un indéniable progrès dans la connaissance des résidences fortifiées. Ces avancées sont devenues plus marquantes depuis le début des années 2000, offrant des colorations diverses, nées de l'émergence ou de l'affirmation de nouveaux champs d'enquête. L'archéologie préventive y a joué un rôle non négligeable aux côtés de l'archéologie programmée qui demeure prépondérante.

Ces recherches diverses par leur nature et leur cadre d'intervention se sont d'abord concentrées sur le château, l'un des « représentants » les plus emblématiques du Moyen Âge. Mais il faut reconnaître, au fur et à mesure des découvertes, combien ce terme semble vague et générique, prêtant facilement à confusion et couvrant, « par flottement », des réalités historiques, sociales, morphologiques, politiques ou encore symboliques bien diverses. Le château médiéval, devenu aujourd'hui une notion difficile à manipuler, est un objet soumis à de profondes ré-interrogations de la part des archéologues et des historiens médiévistes. Ces derniers en sont venus à questionner davantage la diversité des formes des lieux de pouvoir comme de représentation, et l'analyse a dépassé largement celle du château-forteresse, considéré sous le seul angle d'« objet architectural et militaire ».

Le château ne peut ainsi plus être retranché du discours sur les sociétés médiévales et modernes comme étant un objet à part, une entité indépendante, favorisant la partition d'une société d'ordres, au détriment d'une lecture des sociétés dans leur complexité et leur mobilité. Il importe aujourd'hui de le remettre à sa juste place. À l'image des sociétés préhistoriques dont on connaît surtout l'outillage lithique, le château, témoin emblématique du Moyen Âge, ne doit pas faire oublier toutes les formes moins pérennes ou plus discrètes des lieux de pouvoir. Il doit être utilisé comme un outil de la « re-composition » des paysages sociaux des périodes médié-

vale et moderne. En outre, l'archéologie a permis de montrer ces dernières décennies, au gré des découvertes nombreuses, que le lieu de pouvoir, la construction élitaires, n'est pas nécessairement monumentale ni fortifiée.

De la redéfinition de la notion d'habitat élitaires, d'élite et de lieux de pouvoir et même de fortification dépend celle de la société médiévale et moderne dans son ensemble et d'une compréhension renouvelée des stratifications sociales.

Bilan et enjeux

Comme le notait Élise Boucharlat en 2009 « les catégories morphologiques instaurées initialement par les chercheurs ne sont plus étanches, entre châteaux de terre et châteaux de pierre, entre châteaux à motte, enceintes et plates-formes fossoyées, entre résidences des champs et maisons des bourgs »¹. On parle donc à juste titre de décloisonnement des champs d'enquêtes.

La recherche est foisonnante et dynamique mais présente des disparités selon les régions. Celles demeurées longtemps à part, comme la Bretagne, connaissent aujourd'hui une véritable dynamique. On peut en juger avec les travaux menés sur le site carolingien de Bressillien à Paule et le site castral de Guingamp (Côtes d'Armor) ainsi que les études des châteaux de Suscinio (Morbihan), du Guildo à Créhen (Côtes d'Armor) ou de la Roche-Maurice (Finistère). Mais de fortes disparités peuvent exister au sein de mêmes régions. Ainsi, les recherches conduites en Alsace se sont principalement focalisées sur les sites de hauteur, surtout dans le massif vosgien, moins le Jura. Les sites de plaine (cours royales, mottes, tours d'habitation...) ou du piémont y restent sous représentés alors que le potentiel existe bien (exemples de tours

¹ Boucharlat (2009).

d'habitat conservées dans diverses communes du vignoble, habitat urbain élitaires strasbourgeois, par exemple), ce dont témoigne la thèse inédite d'Adrien Vuillemin consacrée aux enceintes villageoises en moyenne Alsace (Strasbourg, 2014). Dans le Sud-Ouest de la France, si le Périgord reste assez peu étudié, la partie centrale du massif pyrénéen a connu une évolution positive ces dernières années.

Depuis quelques décennies, on constate par ailleurs une diminution générale des opérations de longue haleine. Certes, à moins de disposer d'une structure forte pérenne, le plus souvent universitaire, et d'une forte capacité « personnelle » de renouvellement sur la durée, il est difficile d'ignorer la difficulté d'aboutir à une publication de synthèse au bout de quinze ans de recherches, voire plus. Mais à l'exemple d'Andone (Charente), du château comtal de Montfélix à Chavot-Courcourt (Marne) ou aujourd'hui de Boves (Somme) et d'Orville (Île-de-France), on peut constater que les sites souvent très complexes ne peuvent être saisis qu'à partir d'une investigation « totale » ou presque. À l'inverse, on peut s'inquiéter qu'une forte majorité d'opérations soit entreprise sur des durées plus courtes, de l'ordre de trois années renouvelées au maximum une seule fois. Ainsi, en parallèle des quelques grands sites emblématiques, pour l'étude desquels il est indispensable de veiller à bien évaluer les moyens et le temps par rapport aux objectifs envisagés, nombre de recherches ne concernent qu'un unique monument. Encore ne sont-elles pas à l'abri du risque de voir la recherche abandonnée au milieu du gué, dans un état posant davantage de questionnements que de résultats concrets ! À cet égard, la mise en œuvre des moyens adaptés aux objectifs scientifiques visés n'a pas toujours été optimale et les résultats pas toujours à l'unisson d'une analyse exhaustive et fine. Enfin, il n'est pas certain que les projets collectifs de recherche puissent, en ce domaine, suppléer à cet état de fait, même s'ils peuvent s'avérer être un indéniable facteur de dynamisation des équipes de recherche.

Comme le soulignaient déjà les contributeurs de la programmation publiée en 1997, « seules des études de longue haleine portant sur l'ensemble d'un site sont susceptibles de répondre aux questions sur les origines et l'évolution du château, la répartition des espaces et la vie matérielle en son sein, les réseaux de fortifications et leur hiérarchie ». Cette réflexion demeure d'actualité, tout en se portant sur une typologie plus ouverte de constructions et sites.

Comme partout, à l'initiative des services patrimoniaux (services régionaux de l'archéologie et conservations régionales des Monuments historiques) les interventions réalisées sur les édifices protégés au titre des Monuments historiques sont devenues courantes avec des acquis considérables pour des sites castraux tels que Saumur et Angers (Maine-et-Loire), Chinon (Indre-et-Loire), Caen et Falaise (Calvados), Pons (Charente-Maritime), Ventadour (Corrèze), tout comme pour les grandes enceintes du Mont-Saint-Michel (Manche), Rennes (Ille-et-Vilaine), Bordeaux et Saint-Emilion (Gironde), Périgueux (Dordogne), Aix-en-Provence (Bouches-du-Rhône), Strasbourg (Bas-Rhin)... Toutefois, trop souvent, bon nombre d'interventions conduites dans ce cadre contraint n'ont pas toujours permis d'aborder les édifices ou les sites dans leur globalité, ni de manière suf-

fisamment approfondie. Ce ne sont alors que des fenêtres bien étroites qui peuvent forcer l'hypothèse au moment de la conclusion. La nécessité de poursuivre ou conforter par d'autres programmes les premières avancées acquises reste une priorité.

Toutefois, il faut souligner les apports récents de l'archéologie préventive sur des sites aristocratiques (Pineuilh [Gironde], Guingamp [Côtes d'Armor], Caen [Calvados], château médiéval des comtes de Toulouse [Haute-Garonne], Viarmes [Val-d'Oise]...) et, plus généralement, ceux de l'archéologie du bâti qui se déploie enfin aujourd'hui de manière quasi générale sur le territoire : cela a notamment permis d'affiner des datations et de mieux distinguer les phases d'évolution des monuments. Elle permet d'aborder également des petits habitats élitaires ruraux ou urbains, de réinterroger des enceintes urbaines ou villageoises ou des pôles castraux dont on discerne enfin les premières phases architecturales. Mais le développement de recherches portant spécifiquement sur le bâti maçonné a parfois été opéré au détriment de la fouille classique, comme si l'archéologie du bâti suffisait à répondre à toutes les questions... Il importe donc de reconnaître les apports comme les limites de la méthode.

Force est aussi de constater la disparité des sujets d'intérêt et donc d'avancée de la recherche sur la thématique du château : dans plusieurs régions, elle s'est élargie à la notion de résidence élitaires, fortifiée ou non, et ailleurs à celle du château aristocratique et ses composantes. La nature des problématiques suivies est donc éminemment variable. De manière générale, dans la France du Sud-Est et du Sud-Ouest, la question privilégiée a été celle de la morphologie des habitats fortifiés et du pôle castral, étudiée en relation avec les modes et dynamiques de peuplement de territoires hérités de l'Antiquité. Le plus souvent, la fortification peut être perçue comme un élément indissociable de l'habitat. Elle tire même ses valeurs de sa relation réciproque avec les autres constituantes de celui-ci, à savoir les unités d'habitations, les équipements économiques, l'organisation du terroir, plus largement la mise en place d'un nouveau peuplement au sein d'anciens territoires.

À l'inverse, dans la France du Nord, l'approche paraît encore trop marquée par une conception très architecturale du château. Il est trop souvent traité comme une entité isolée, des progrès étant cependant indéniables sur les aspects relevant de sa genèse ainsi que sur les caractéristiques de ses fortifications et de sa structuration interne.

Pour caricaturale qu'elle puisse paraître, cette analyse relève en tout cas un profond renouveau de la recherche dans le Sud de la France à l'exemple des travaux de Luc Bourgeois et Laurent Schneider. Les actes du colloque de juin 2012, tenu à Chauvigny : « Demeurer, Défendre et paraître. Orientations récentes de l'archéologie des fortifications et des résidences aristocratiques médiévales entre Loire et Pyrénées », publiés en 2014, en sont le témoin et cela ne peut qu'inciter les « écoles » du Nord à y puiser de nouvelles réflexions sur les relations entre le pôle castral et les formes et modalités de peuplement.

Les champs d'enquêtes se sont notablement élargis. La plupart des régions françaises sont animées par des travaux soutenant l'inventaire des sites fortifiés (Normandie,

Bourgogne, Aquitaine, Rhône-Alpes, Midi-Pyrénées, Alsace, Provence-Alpes-Côte d'Azur, par exemple). Parallèlement, la recherche s'est fortement penchée sur la question de la genèse des ensembles castraux, de pierre comme de terre et de bois. À cet égard, l'exemple de la fouille de Boves (Somme) mérite d'être signalé ainsi que les travaux initiés par Michel Fixot et poursuivis par Daniel Mouton sur les sites d'Allemaigne-Provence ou de Niozelles (Alpes-de-Haute-Provence). Il faut souligner les recherches, encore trop peu nombreuses en France, portant sur l'analyse de la structuration interne des basses-cours (Normandie, Île-de-France, Bretagne, Picardie, Nord-Pas-de-Calais, Aquitaine, Provence-Alpes-Côte d'Azur) dont témoignent les travaux conduits par Anne-Marie Flambard-Hélicher sur Bretoncelles (Orne) puis à Château-Ganne à la Pomeraye (Calvados).

Les réflexions actuelles s'ouvrent à la notion de « construction élitare », fortifiée ou non.

Le terme « élitare » est à préférer à celui d'« aristocratique » qui paraît trop réducteur : en effet, il établit une césure entre les habitats de la haute paysannerie et ceux des élites artisanales et surtout de la riche bourgeoisie urbaine. Or, ils sont présents aussi bien dans le monde urbain que dans le monde rural, tels le château de Morlanne (Pyrénées-Atlantiques) et la maison forte de Lacassagne, à Boé (Lot-et-Garonne). Cette dernière illustre un type de construction, en l'occurrence une bastide établie dans une propriété foncière bourgeoise, sur laquelle se manifeste un fort enjeu social. Cette approche, autour de laquelle sont appelés à se côtoyer davantage historiens, historiens de l'art, historiens de l'architecture et archéologues, interroge les formes diverses et parfois complexes que les constructions élitaires ont revêtues depuis la fin de l'Antiquité tardive. Elles interpellent ainsi une diversité typologique que l'on peine encore à bien cerner tant les formes de ces habitats apparaissent nombreuses. Il peut s'agir de monuments (*turris*, donjon, bastide, maison forte, manoir...) ou d'ensembles plus complexes (palais, *castrum populatum* et *castra* ou *oppida* du Sud, castelnaux...). Du reste, la variété du champ lexical relevée dans les sources écrites pour désigner le même type de sites témoigne d'une grande diversité d'appréciation (pour la *domus*, le *manerium* par exemple), avec une multiplicité des variantes au travers de leurs significations et de leurs acceptions (évoluant de plus d'une langue à l'autre).

Les inventaires souvent réalisés dans le cadre de projets collectifs de recherche sont venus enrichir le corpus des sites fortifiés. Mais ils abordent aussi, plus largement, celui des constructions présentant souvent un caractère ostentatoire. Ces dernières manifestent, par leur présence, leur architecture ou leur ornementation, des enjeux divers, souvent autres que défensifs, qui s'appliquent jusqu'au château dans la ville qui en est le meilleur représentant. C'est une recherche qui aborde enfin pleinement le long Moyen Âge, depuis la fin de l'Antiquité tardive jusqu'au début de la période moderne. Dans ce cadre, se signalent les travaux menés dans le Sud-Est, qui visent à comprendre les formes et modes de peuplement de territoires hérités de l'Antiquité, ce que Laurent Schneider désigne comme étant une nouvelle forme de « territorialisation des pouvoirs et d'encadrement des espaces ruraux ».

L'analyse des habitats fortifiés de hauteur, de la genèse et de l'évolution des *castra* depuis l'Antiquité tardive constitue une approche innovante permettant d'aborder les formes diverses du peuplement et l'émergence de nouvelles hiérarchies ou de cadres de pouvoirs. Cette recherche, qui concerne des établissements perchés et fortifiés, s'est déployée en Provence, Languedoc et Rhône-Alpes ainsi qu'en Auvergne ou encore en Franche-Comté. On peut aussi mentionner les récentes interrogations sur les palais carolingiens d'*Aquitania* (vaste territoire s'étendant entre Loire, Rhône, Pyrénées et côtes atlantiques). S'y ajoutent les acquis de travaux forçant dorénavant le regard sur les IX^e-X^e siècles qui s'avèrent être véritablement les siècles d'émergence d'ensembles castraux (Château-Thierry [Aisne], Boves [Somme], Pineuilh et Andone [Charente], Falaise [Calvados], Bressillon à Paule [Côtes d'Armor], la tour d'Albon [Drôme], Mayenne [Sarthe], Langeais [Indre-et-Loire], Pons [Charente-Maritime], Saissac ou Talmont [Vendée] (si proche des forteresses de haut rang comme Tours, Fécamp...). Que leur origine ne remonte plus aux XI^e-XII^e siècles est un fait marquant, le château s'avérant ne pas être une création du second Moyen Âge. Pour le Sud-Ouest, on commence ainsi à mieux saisir le processus de formation des fortifications de terre et de bois entre le VIII^e et le X^e siècle. Encore faut-il se méfier des raccourcis et s'interroger sur la morphologie comme sur la fonction de sites du haut Moyen Âge plus tard transformés ou donnant naissance à des résidences fortifiées. Des découvertes effectuées, par exemple, à Oisy-le-Berger (Nord) ou Demuin (Somme), révèlent que de semblables interrogations peuvent être portées dans le cadre de l'étude de la mise en défense d'habitats d'origine altomédiévale.

Chacun connaît la mise en évidence, par Pierre Toubert, du processus de l'*incastellamento*². P. Toubert a démontré la place des structures fortifiées dans l'organisation du territoire villageois en mettant aussi l'accent sur les rôles, autres que défensifs, que pouvait jouer le pôle castral dans la vie médiévale. C'est en partie l'objet des recherches menées dans le Sud-Est.

Les études portant sur les habitats fortifiés se sont récemment développées, principalement dans la moitié Sud de la France, abordant notamment de grands sites castraux à basse-cour aristocratique de la fin du haut Moyen Âge et surtout du second Moyen Âge relevant du *castrum populatum*, siège de pouvoir seigneurial et d'habitat fortifié pluri-lignager, associé aussi à des lieux de culte et souvent à un habitat subordonné. On mesure ici le caractère complexe du phénomène castral qui pose la question de la fonction de nombreux enclos souvent improprement décrits sous le nom trop générique de « basse-cour ». Par ailleurs, l'existence sur un même site de plusieurs seigneuries a offert une autre image de la morphologie castrale, à l'exemple de Chauvigny (Vienne), où les enceintes résultent d'un système de co-seigneurie, en l'occurrence une association ayant pour objet de former une autorité unique œuvrant pour une défense conjointe. Le cadre des espaces fortifiés habités a constitué un autre champ

2 Toubert P., *Les structures du Latium médiéval. Le Latium méridional et la Sabine du IX^e siècle à la fin du XII^e siècle*. Thèse de doctorat, 1973.

d'étude, illustré par les *castelnaux* (cf. ceux de l'Adour dans les Landes et du Béarn), associant originellement, dans un même ensemble, espace seigneurial et espace villageois souvent structurés par une rue médiane.

La recherche a ainsi abordé des cas illustrant pleinement la manifestation des enjeux de pouvoir, notamment dans le cadre des palais princiers ou d'enceintes urbaines antiques progressivement « castralisées ». Le château Narbonnais à Toulouse, celui de Nîmes et la Porte d'Arles reconverte en *castellum* aux ^{x^e}-^{xi^e} siècles, la « *Magna Porta* » de Périgueux comme la porte d'Aix démontrent que l'architecture antique a bien été bien réutilisée au service de revendications dynastiques. Les enceintes de bourgs comme de villes (encore si mal connues et souvent guère au-delà de leur enveloppe encore visible) ne peuvent donc uniquement se traiter sous l'angle de l'analyse du monde urbain. Ces questionnements sont concomitants aux travaux qui ont conduit à repenser les hiérarchies sociales médiévales (dont la notion d'élite) et la place de la construction élitaires dans une composition complexe tant sur les aspects sociaux, culturels, qu'environnementaux, politiques ou symboliques.

Enfin, de nombreux travaux ont permis de renouveler les connaissances sur l'évolution architecturale de grands ensembles castraux (Vincennes [Val-de-Marne], Lillebonne [Seine-Maritime], Caen [Calvados], Châteaux-Thierry [Aisne], Carcassonne [Aude], Angers [Maine-et-Loire], Montmorency et La Roche-Guyon [Val-d'Oise], Montargis [Loiret]...) en s'intéressant autant à leur enveloppe défensive qu'aux aspects relevant de la culture matérielle au sein des hautes et basses cours castrales. Ils ont abordé aussi bien la morphologie des châteaux Plantagenêts (Pays-de-Loire, Normandie) avec les adaptations aux progrès de l'armement de siège et de l'artillerie, que la représentation du pouvoir au sein de forteresses qui sont elles-mêmes, on ne peut en douter, des marqueurs de pouvoir sur un territoire, à l'exemple de la forteresse de Villebois-Lavalette (Charente). Ils ont ainsi révélé une plus grande complexité morphologique des sites, bien différente de celle qui est donnée à voir.

Il convient donc d'insister sur l'apport considérable de l'archéologie à la compréhension de l'organisation spatiale des résidences et à leur évolution, en ce qu'elle permet de comprendre la logique interne d'ensembles à vocations multiples et souvent complexes conjuguant de manière plus ou moins forte défense, symbole, résidence, administration, religion et économie.

La culture matérielle des sites élitaires a aussi fait l'objet de nombreuses études qui montrent la voie (cf., par exemple, le cas des rejets de cuisines liés à des banquets « royaux » au château de Caen ou encore les fouilles du Louvre à Paris).

On se demande souvent s'il existe ou même s'il est possible de définir un « marqueur » du mode de vie élitaires, susceptible d'être appréhendé au travers de l'étude des mobiliers. Mais il peut aussi être recherché, à l'échelle d'un site ou d'une aire spécifique d'usages, pour identifier des savoir-faire particuliers, des comportements sociaux ou économiques, des symboles. Cette démarche interroge également les choix de consommation, la diversité des modes d'approvisionnement, les manifestations de niveaux de vie différenciés. Plus large-

ment, cela ouvre sur la question fondamentale de la caractérisation et de la hiérarchisation des élites rurales ou urbaines et il ne s'agit pas de ne s'intéresser qu'aux consommations et pratiques ostentatoires. Si l'on exclut les franges supérieures des élites seigneuriales, les élites de moindre rang comme les élites intermédiaires et *a fortiori* les franges inférieures des élites rurales ou urbaines partagent avec le reste de la société une culture commune au sein de laquelle sont dispersés les signaux distinctifs. Les élites peuvent être caractérisées par des sites manifestes aux consommations banales, mais les indicateurs peuvent tout autant être cherchés sur des sites *a priori* modestes où les modes de consommation peuvent témoigner de pratiques de distinction certaine au sein d'un environnement social donné.

Sous-axes et préconisations

À partir de ce bilan, plusieurs sous-axes ont été retenus pour contribuer à orienter une recherche dont les années 2000-2015 ont tracé la voie.

Morphologie des quartiers, des équipements et des constructions élitaires au sein des castra, oppida et établissements de hauteur du début du haut Moyen Âge (IV^e-VIII^e siècles). Ce type d'établissement encore trop peu fouillé en France, commence à être exploré dans le Midi méditerranéen, dans l'Allier et l'arc Jurassien, mais demeure encore passablement méconnu dans d'autres régions, bien que des sites puissent lui être rattachés.

Genèse, fonction, morphologie et développement des palais laïcs et/ou ecclésiastiques, résidences et fortifications de la période mérovingienne à la fin de la période carolingienne. Dans de nombreuses régions (comme l'Alsace ou la Normandie), la question de la morphologie comme celle de la genèse des résidences élitaires au haut Moyen Âge n'ont été que peu ou pas encore abordées. Ailleurs, les hypothèses avancées sont à même de soutenir des démarches de terrain, non seulement en termes de vérification mais plus encore d'études approfondies.

Diversité des formes de l'habitat des élites rurales ou urbaines : morphologie, choix d'exploitation, niveaux sociaux, expression du pouvoir. On soulignera, par exemple, le grand intérêt d'une recherche sur les hôtels urbains, princiers ou patriciens (aristocratiques ou non), qui demeure encore trop discrète. Il conviendrait d'insister notamment sur les modes de circulation au sein de ces espaces, en particulier sous l'angle du rapport étroit avec la catégorisation des populations qui y vivaient ou y transitaient.

Constitution de catalogues de référence des mobiliers. Il convient de référencer les mobiliers découverts dans les sites fouillés afin de mieux distinguer, par une approche plus systématique, l'expression mobilière du mode de vie élitaires par rapport à celle d'autres sociétés, dont la société paysanne. Au-delà des catalogues, ces collections permettraient de s'interroger sur des thèmes tels que les marques de distinction décelables à travers la culture matérielle, les construc-

tions élitaires conçues comme des centres de production, de collecte de redevances et de consommation, ou encore l'économie de la construction élitaires.

Pour une approche diachronique de l'analyse paysagère de l'environnement des constructions élitaires, ou construction et maîtrise des espaces paysagers aux abords des constructions élitaires. Ce point est encore plus prégnant pour les enceintes urbaines et peut inclure des éléments symboliques et économiques (pigeonniers, garennes, viviers, jardins, parcs de chasse...) mais aussi l'ensemble des travaux hydrauliques dont l'importance a longtemps été sous évaluée.

Fonction, morphologie et articulation des enclos ou enceintes des sites castraux (IX^e-XVI^e siècles). Ce sujet peut concerner aussi bien des basses cours à fonction artisanale ou domestique, que des quartiers dévolus aux milices castrales ou résultat de partages entre plusieurs co-seigneurs, des habitats lignagniers fortifiés, des villages, des parcs de chasse...

Enceinte urbaine, enceinte villageoise, frontière fortifiée. Il s'agit d'aborder le mode d'expression d'un pouvoir, à l'articulation de milieux politiques, culturels ou militaires, ou simple objet architectural à fonction militaire.

Perspectives

Il paraît ainsi important de considérer l'ensemble du phénomène des résidences élitaires, dans le temps long, depuis ses origines jusqu'à ses derniers développements.

La recherche ne doit plus se limiter aux microcosmes sociaux que constituent les grandes résidences élitaires, dont l'espace peut être scindé en fonction de l'existence de co-seigneureries, de milices castrales, d'établissements religieux ou à caractère civil. La production et la consommation dans les espaces élitaires, tout comme les usages très divers des fortifications urbaines selon les périodes doivent également être abordés à partir de l'étude des assemblages de mobilier, des détails d'aménagement interne et de la prosopographie.

Un autre aspect marque ce nouveau type d'approche, celui des relations, parfois complexes et difficiles à restituer, entre les résidences élitaires et leur environnement : en effet, celles-ci modifient de façon plus ou moins prégnante, le paysage « immédiat » qui les entoure qui peut devenir un marqueur politique et symbolique fort de l'élite.

Enfin, il paraît important d'insister sur l'absolue nécessité scientifique du maintien d'une archéologie programmée reposant sur des fouilles de longue haleine et sur la reprise des inventaires régionaux, mieux couplée avec l'étude des sources écrites.

De même on ne peut que souhaiter une meilleure concertation entre historiens, archéologues et historiens de l'art pour une approche plus systémique du phénomène de la résidence élitaires, l'environnementaliste devant aussi avoir part à ce type de recherche.

La recommandation ultime demeure, encore et toujours, l'effort de publication, notamment en ce qui concerne les monographies attendues de fouilles castrales.

Références bibliographiques

- Barraud D., Hautefeuille F., Rémy C. (dir. et coord.) (2006), *Résidences aristocratiques, résidences du pouvoir entre Loire et Pyrénées X^e-XV^e siècles. Recherches archéologiques récentes, 1987-2002. Actes du colloque de Pau, 3-5 octobre 2002*, Carcassonne, Centre d'archéologie médiévale du Languedoc, *Revue Archéologie du Midi médiéval*, supplément, 4, 472 p.
- Blary F. (2013), « Origines et développements d'une cité médiévale, Château-Thierry : approches archéologique et historique d'une petite ville d'accession médiévale », *Revue archéologique de Picardie*, supplément, 29.
- Boucharlat É. (2009), « Panorama de l'archéologie castrale en France », *Revue archéologique du Centre de la France*, 48 [http://racf.revues.org/1353].
- Bourgeois L. (2006), « Les résidences des élites et les fortifications du haut Moyen Âge en France et en Belgique dans leur cadre européen : aperçu historiographique (1955-2005) », *Cahiers de civilisation médiévale X^e-XII^e*, 49, p. 113-142.
- Bourgeois L. (dir.) (2009), *Une résidence des comtes d'Angoulême autour de l'an Mil. Le castrum d'Andone (Villejoubert, Charente). Fouilles d'André Debord (1971-1995)*, Caen, Publications du CRAHM, 562 p.
- Bourgeois L., Rémy C. (dir.) (2014), *Demeurer, défendre et paraître. Orientations récentes de l'archéologie des fortifications et des résidences aristocratiques médiévales entre Loire et Pyrénées. Actes du colloque de Chauvigny, 14-16 juin 2012*, Chauvigny, Association des publications chauvinoises, coll. « Mémoires », 47, 700 p.
- Burnouf J. (2007), « Les estimateurs archéologiques de l'interprétation sociale de la notion d'élite et la question des lieux centraux », Sonderdruck aus : *Deutsche Königspfalzen, Beiträge zu ihrer historischen und archäologischen Erforschung*, Göttingen, Vandenhoeck & Ruprecht, p. 35-44.
- Burnouf J., Metz B. (1986), « Sic et non. Archéologie et histoire de la maison forte alsacienne : points de vue contradictoires à partir de l'exemple de Mittelhausen », in M. Bur (dir.), *La maison forte au Moyen Âge. Actes de la table ronde de Nancy-Pont-à-Mousson des 31 mai-3 juin 1984*, Paris, CNRS Éditions, p. 153-162.
- Centre de Castellologie de Bourgogne (publications du) [http://cecab-chateaux-bourgogne.fr]
- Collectif (2014), « Archéologie et monuments historiques », *Monumental*, semestriel 1, 128 p.
- Cursente B., Mousnier M. (dir.) (2005), *Les territoires du médiéviste*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 464 p.

•••

- Débat H. (2012), *La seigneurie collective. Pairs, pariers, paratge : les coseigneurs du XI^e au XIII^e siècle*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 464 p.
- Ettel P., Flambard Hélicher A.-M., O'Connor K. (dir.) (2012), *L'origine du château médiéval. Études de castellologie médiévale. Actes du colloque international de Rindern (Allemagne), 28 août-3 septembre 2010*, Caen, CRAHM, coll. « Château Gaillard », 25, 336 p.
- Guillot B. (dir.) (2015), *Forges médiévales et écurie de la Renaissance au château de Caen*, Caen, Presses universitaires de Caen, collection des publications du CRAHAM, 404 p.
- Hurard S. (dir.) (2012), *La ferme du Colombier à Varennes-sur-Seine (XVI^e-XVIII^e siècles). Expression matérielle de l'ascension sociale d'élites rurales en milieu humide*, Paris, CNRS Éditions & Inrap, coll. « Recherches archéologiques », 3, 278 p.
- La recherche archéologique en France 1985-1989* (1990), « Naissance, évolution et fonctions du château médiéval (anciens programmes H39 et H40) H17 », Paris, ministère de la Culture et de la Communication, p. 216-225.
- La recherche archéologique en France. Bilan 1990-1994 et Programmation du Conseil national de la recherche archéologique* (1997), « Ancien programme H17 : Naissance, évolution et fonctions du château médiéval », p. 276-286; « Nouvelle programmation P24. Naissance, évolution et fonctions du château médiéval », p. 388-391, Paris, ministère de la Culture et de la Communication & Maison des sciences de l'Homme.
- Litoux E., Cron E. (dir.) (2010), *Le château et la citadelle de Saumur. Architectures du pouvoir*, Paris, Société française d'archéologie, 230 p.
- Maerten M., Mouillebouche H. (dir.) (2010), *L'habitat fortifié en Bourgogne ducale (Côte-d'Or, Saône-et-Loire)*, Base de données sur DVD Rom, Chagny, CeCaB.
- Mouton D. (dir.) (2015), *La Moutte d'Allemagne-en-Provence. Un castrum précoce du Moyen Âge provençal*, Paris, Errance & Aix-en-Provence, Centre Camille-Jullian, coll. « Bibliothèque d'archéologie méditerranéenne et africaine », 19, 172 p.
- Pesetz J.-M. (1986), « Maison-forte, manoir, bastide, tour, motte, enceinte, maotied-site, wasserburg ou les ensembles en archéologie », *La maison forte au Moyen Âge, Actes de la table ronde de Nancy-Pont-à-Mousson, 31 mai-3 juin 1984*, Paris, CNRS Éditions, p. 331-341.
- Porte P. (dir.) (2011), *Larina de l'Antiquité au Moyen Âge*, Biarritz, Atlantica-Séguier, 2 vol., Mémoires publiés par l'Association française d'archéologie mérovingienne, XXV, 304 p.
- Remy C. (2006), *Seigneuries et châteaux-forts en Limousin*, Limoges, Culture et patrimoine en Limousin, t. 1 : « Le temps du castrum, X^e-XIV^e siècles »; t. 2 : « La naissance du château moderne, XIV^e-XVII^e siècles ».
- Schneider L. (2007), « Structures du peuplement et formes de l'habitat dans les campagnes du sud-est de la France de l'Antiquité au Haut Moyen Âge (IV^e-VIII^e siècles). Essai de synthèse », *Gallia*, 64, p. 11-56.